ACCUEIL VÉLO

Un label de France vélo TOURISME



GUIDE DEVENIR ACCUEIL VÉLO©

2026

Accueil Vélo©
c'est quoi ?

Accueil Vélo© est un label de France Vélo Tourisme qui labellise des services destinés aux touristes à vélo.

Il existe depuis 2008 et a été créé pour que les premiers touristes à vélo le long de la Loire trouvent les hébergements ainsi que les loueurs réparateurs répondant à leurs besoins.

Depuis, Accueil Vélo© est présent partout en France métropolitaine et commence à se développer en Outre-Mer.

Les services Accueil Vélo© sont situés à proximité des itinéraires vélos officiels : ils sont un véritable marqueur de la qualité de la destination France à Vélo.

Grâce à son vaste réseau d'itinéraires vélo aménagés et à la diversité de ses paysages et de ses reliefs, la France est aujourd'hui la seconde destination mondiale pour le tourisme à vélo.



Elle offre une richesse exceptionnelle de destinations vélo : longer l'Atlantique ou la Méditerranée, suivre les fleuves et les canaux, découvrir les vignobles à vélo, s'immerger dans de grands espaces naturels ou encore gravir les cols alpins. Autant de possibilités qui répondent aux attentes des clientèles françaises comme internationales.

Voyageurs en quête de nature, de déconnexion, de voyages lents côtoient des sportifs recherchant l'aventure, le challenge voire le dépassement, des familles à la recherche d'une expérience sécurisée, des épicuriens charmés



de découvrir les terroirs français … , les profils des clientèles sont aujourd'hui très diversifiés et leur nombre ne cesse de croître.

Pour tous ces touristes à vélo, trouver les services qui vont faciliter et sécuriser leurs vacances est désormais un critère déterminant dans le choix d'une destination de vacances.

C'est le rôle d'Accueil Vélo© : un label pensé pour les touristes à vélo !

Sommaire

Accueil Vélo© **c'est quoi ?** 2

Pourquoi candidater ? 5

Êtes-vous concerné ? 6

Les critères de labellisation Accueil Vélo© 8

Des critères thématiques 10

Le Processus de labellisation 12

Ce qu'ils en disent 14

Accueil Vélo© **c'est**

Un accueil et des services pensés pour répondre aux besoins spécifiques des cyclistes.

Pour que **tous les touristes à vélo** - sportifs, familles, néophytes, habitués, aventuriers, en itinérance ou en séjour - **se sentent les bienvenus.**

Le label se charge du reste : mise en sécurité des vélos pendant la pause, possibilité de recharger un téléphone, et bien plus encore. Accueil Vélo© récompense un véritable engagement au service des voyageurs à vélo.

Accueil Vélo© c'est aussi un visuel fort et impactant qui permet d'identifier facilement les établissements labellisés Accueil Vélo© pour que les cyclistes puissent faire leur choix selon leurs propres critères et attentes : localisation, tarifs, …

Accueil Vélo© c'est avant tout **un choix volontaire, sincère, individuel et collectif d'accueillir les touristes à vélo** dans les meilleures conditions.

Pourquoi **candidater ?**

Devenir Accueil Vélo©

C'est inscrire son activité dans une tendance durable de consommation touristique,

C'est bénéficier de la notoriété d'une marque nationale reconnue en France comme en Europe,

C'est développer son activité notamment sur les ailes de saison - très prisées des touristes à vélo, et fidéliser une clientèle reconnue pour sa convivialité

C'est porter la promesse qualité et de réassurance d'Accueil Vélo©,
C'est aussi s'inscrire dans une dynamique nationale forte et bénéficier des actions de promotion menées par France Vélo Tourisme comme par les destinations vélo et les grands itinéraires vélo :



. Figurer dans les pages Accueil Vélo© de France Vélo Tourisme, la vitrine de la destination France à Vélo qui aura reçu 10 millions de visiteurs en 2025.

. Bénéficier des campagnes digitales de promotion d'Accueil Vélo© menées par France Vélo Tourisme auprès des clientèles Françaises comme européennes ; campagnes qui en 2025 ont touché 2 millions de touristes à vélo français, anglais, belges et allemands, jeunes comme plus seniors, habitués des vacances à vélo comme néophytes.

. Être inclus dans les actions de promotion d'Accueil Vélo© menées par France Vélo Tourisme avec les éditeurs de cartes vélo comme les Editions Michelin, l'IGN ainsi qu'avec les éditeurs de guides comme le Routard, Ouest-France, Chamina … ou encore avec SNCF Voyageurs.

Vous hésitez encore, parlez-en au référent qualité Accueil Vélo© de votre territoire.

Il vous présentera le positionnement vélo du territoire et vous accompagnera pour que vous puissiez inscrire votre activité dans cette stratégie et vous présentera les actions de communication territoriales qui complètent celles conduites par France Vélo Tourisme.

Êtes-vous **concerné ?**

Hébergeurs

Quel que soit leur profil, la première attente des touristes à vélo concerne l'hébergement ! De l'aire naturelle de camping aux chambres d'hôtes cosy, de la cabane dans les arbres aux boutique hôtels, les candidatures de tous les hébergeurs qui ont envie de s'engager pour accueillir les clientèles vélo sont les bienvenues ! Le seul pré-requis : le classement officiel Atout France de l'hébergement.

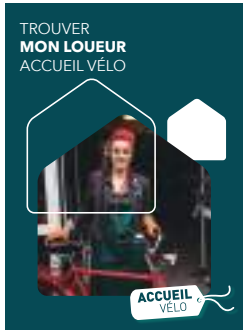
Loueurs de vélos

Les loueurs de vélos Accueil Vélo© accordent une importance particulière à l'accueil de tous types de touristes à vélo, que ce soit dans une structure dédiée ou un local saisonnier. Les services de self-location type box à vélo sont exclus du label, car ils ne répondent pas au critère socle d'accueil.

Réparateurs

Pour les touristes à vélo, savoir qu'ils peuvent faire confiance à des réparateurs Accueil Vélo© le long de leur itinéraire est un vrai gage de sérénité. S'il s'agit d'un atelier mobile, le service peut être labellisé, à condition que le territoire d'intervention soit clairement précisé.















Restaurateurs

La pause du midi est un moment clé pour les touristes à vélo, et la restauration contribue à l'expérience touristique en permettant de découvrir l'identité culinaire des territoires.
Les restaurants et brasseries, qu'ils soient ouverts toute l'année ou en saison, ainsi que les guinguettes et food trucks comme les épiceries, magasins de producteurs, boulangeries et tiers-lieux proposant de la petite restauration sur place qui proposent des options pratiques pour une pause repas rapide sont éligibles.
Les chaînes nationales et internationales, y compris les fast-foods, ne peuvent pas être labellisés, car elles ne répondent pas au critère d'accueil spécifique des cyclistes.

Offices de tourisme

L'Office de Tourisme Accueil Vélo© est la porte d'entrée vélo du territoire, fournissant toutes les informations utiles aux touristes à vélo. Peuvent candidater les Offices de Tourisme assurant les missions définies par le Code du Tourisme : l'accueil et l'information des touristes, la promotion et la coordination touristique locales. Les Bureaux d'Information Touristique permanents ou saisonniers peuvent également être labellisés.

Sites de visites

Les visites de sites sont les principales activités hors vélo des cyclistes. Accueil Vélo© labellise les sites de visites répondant au référentiel des lieux de visite réalisé par Atout France.

Activités de loisirs

Les activités de loisirs éligibles sont les activités à caractère culturel, récréatif ou sportif, respectant les valeurs de slow tourisme et de faible impact carbone d'Accueil Vélo©.

Les critères de labellisation
Accueil Vélo©

Vous avez envie de vous engager ?
Votre établissement doit respecter les conditions d'éligibilité, les critères socles ainsi que les critères thématiques spécifiques à votre activité.

1 critère d'éligibilité

L'Accueil Vélo© doit être situé à proximité d'un itinéraire vélo. Celui-ci doit être :
. soit inscrit à un schéma cyclable : schéma national des véloroutes et voies vertes, schéma régional cyclable, schéma départemental cyclable,
. soit situé à proximité d'une boucle vélo inscrite à un schéma à minimum intercommunal
. soit situé à proximité d'un itinéraire VTT labellisé par la FFC

Si vous ne savez pas si l'itinéraire qui passe à proximité de chez vous répond à l'un de ces critères, contactez le référent local Accueil Vélo© qui vous renseignera !

7 critères socles communs
à toutes les catégories de labellisés



Indiquer clairement le chemin

Certains Accueil Vélo© se situent directement le long de l'itinéraire vélo, d'autres à quelques centaines de mètres ou kilomètres. Il est donc essentiel d'indiquer clairement le chemin à suivre pour y accéder. En effet, une famille avec de jeunes enfants privilégiera des itinéraires sécurisés, comme les voies vertes ou les pistes cyclables séparées, tandis qu'un groupe d'amis sportifs ne partagera pas cette exigence.



Accueillir

L'accueil humain, chaleureux et adapté c'est le cœur d'Accueil Vélo© ! Car oui les touristes à vélo ont besoin de se sentir accueillis et bienvenus eux, leur vélo, leurs sacoches et de trouver les infos et les services qui facilitent leurs vacances à vélo.



Garantir un stationnement vélo sécurisé

Le vélo c'est la clé des vacances à vélo et sa sécurité c'est la préoccupation numéro un des touristes à vélo ! Ils doivent pouvoir le stationner en toute sécurité lors de leurs pauses déjeuner, de leurs visites, de leurs activités et surtout le soir à l'étape. Disposer d'un abri ou des arceaux pour les vélos est donc essentiel.



Permettre la recharge la batterie le soir à l'étape

Aujourd'hui un vélo sur trois utilisé pour les vacances à vélo est équipé d'une assistance électrique. Pouvoir recharger la batterie le soir à l'étape est aujourd'hui incontournable.



Permettre la recharge des téléphones et de GPS

Téléphone et GPS sont devenus indispensables pour se repérer, suivre une trace GPX ou organiser sa journée à vélo. Pouvoir les recharger chez les établissements labellisés est donc un vrai service.



Proposer un espace de dépôt des bagages

Que faire de ses sacoches pendant une visite ou une halte déjeuner ? C'est l'une des questions les plus fréquemment posées par les voyageurs à vélo. Les établissements Accueil Vélo© y répondent en proposant une consigne, un local ou un espace dédié pour déposer ses sacoches le temps de la pause.



Mettre à disposition un kit de réparation

La crainte du touriste à vélo reste le pépin mécanique. Pour rouler l'esprit tranquille, tous les Accueil Vélo© mettent à disposition un kit de petite réparation. En cas de problème plus important, les réparateurs Accueil Vélo© prennent le relais !

Des critères thématiques

Nous vous en présentons quelques-uns ici. Si vous décidez de vous engager dans le processus de labellisation, le référent qualité Accueil Vélo© de votre territoire vous les explicitera en détail.

> Accueil Vélo© est particu-lièrement attentif aux critères pour **les hébergements** car ils sont la 1ere demande des touristes à vélo.

Accueil Vélo© est intransigeant sur la mise en sécurité des vélos !
Car sans vélo, plus de vacances ! D'autant que les prix des vélos se sont envolés : certains valent plusieurs milliers d'euros. La présence d'un local vélo fermé et couvert et sécurisé - par une clé, un cadenas à codes, des badges... est donc obligatoire. Dans certains territoires axés Cyclosport, l'exigence du label peut aller jusqu'à la vidéo surveillance du local vélo.

Pouvoir nettoyer son vélo, recharger la batterie de son vélo à assistance électrique, pouvoir laver et sécher son linge, avoir un petit déjeuner protéiné, autant de services indispensables pour soigner cette clientèle.

Et pour les campings, proposer des emplacements nus avec un tarif adapté à proximité du local vélo, mettre à disposition un espace commun convivial avec tables et chaises pour une pause méritée ainsi qu'un lieu abrité des intempéries complète les exigences du label. Accueillir à la nuitée y compris en haute saison sera aussi le gage d'une clientèle itinérante ravie !

Certains d'entre vous vont encore plus loin en proposant d'autres services demandés par les clientèles comme la possibilité de laisser son véhicule garé sur place ou encore le transfert des bagages jusqu'à l'étape suivante.

> Parce qu'on n'a pas besoin du même vélo pour pédaler au bord d'un canal, gravir des routes de montagne ou s'aventurer sur les chemins, **les loueurs de vélos** Accueil Vélo© sont un maillon essentiel pour de bonnes vacances à vélo.
Pour cela vous fournissez des vélos adultes et enfants, adaptés aux offres vélo de votre territoire. Ces vélos sont entretenus et régulièrement renouvelés. Et surtout en cas de pépin sur le vélo, vous assistez vos clients soit en les dépannant lorsque c'est possible, soit en leur indiquant la solution de dépannage la plus adaptée.

> Pour les touristes à vélo savoir qu'ils peuvent compter sur la présence de **réparateurs de cycles** Accueil Vélo© le long de leur itinéraire est un facteur important de réassurance !

Pour cela l'affichage des horaires, un numéro de téléphone permettant de vous joindre et des créneaux de réparation express quotidiens sont les clés de la labellisation.

> La pause du midi est essentielle pour une bonne journée à vélo. **Restaurants** classiques, guinguettes, food trucks, … l'important est que les touristes à vélo se sentent accueillis avec leurs vélos et leurs sacoches et qu'ils puissent déjeuner sur place avec une formule rapide !

> Les **Offices de Tourisme** Accueil Vélo© sont une mine d'information pour les touristes à vélo : ils informent et conseillent sur les itinéraires vélo, les commerces et services locaux et fournissent les numéros d'urgence.

> Les **Sites de visite** et les **Activités de loisirs** proposent eux une accessibilité renforcée aux parkings vélo, à un point d'eau ainsi qu'à des toilettes.





Processus de labellisation

1

Demande de renseignements / demande de labellisation ou re-labellisation

Formulaire Accueil Vélo©
Contact direct référent

2



Vérification de l'éligibilité par le référent

. Cohérence avec la stratégie territoriale du tourisme à vélo
. Proximité d'un itinéraire répondant aux cahiers des charges
. Classement / label obligatoire pour les hébergements
. Activité conforme aux valeurs de la marque

3

Phase d'audit

. Partage des critères liés à la catégorie du prestataire
. Réponses aux questions
. Planification de l'audit
. Réalisation de l'audit

4

Labellisation

Si validation des critères :
. Règlement de la redevance de marque de 200 € couvrant la labellisation pour une période de 3 ans.
. Signature de l'acte d'engagement

5

Communication

. Remise de la plaque Accueil Vélo© et de la vitrophanie
. Mise à jour de la fiche établissement par le référent qualité
. Intégration des informations sur l'accessibilité vélo dans les supports de communication de l'établissement,
. Réception du kit de communication et intégration du logo Accueil Vélo© sur les outils de communication de l'établissement



6

Valorisation

. Intégration de la fiche établissement dans **francevelotourisme.com**

Visibilité :

. sur la carte nationale des itinéraires vélo sur la page de l'itinéraire auquel l'établissement est rattaché

. sur le moteur de recherche par catégories des pages Accueil Vélo© de **francevelotourisme.com** dans les guides vélo édités par Ouest France, Chamina, Le Routard, Glénat, Esterbauer

. Pour les loueurs situés près des gares, intégration sur la page vélo de sncfvoyageur

. Visibilité sur les supports de communication de l'itinéraire et /ou de la destination vélo

. Visibilité dans le cadre des Relations Presse engagées par FVT / votre itinéraire de rattachement / la destination touristique ou destination

7

Animation

Participation aux journées Accueil Vélo© du territoire



8

ACCUEIL VÉLO

Promotion Nationale Accueil Vélo©

. Campagnes de promotion digitales et print par Francevelotourisme
. Promotion via les pages vélo du site France.fr d'Atout France

Ce qu'ils en disent ...

« Nous avons fait le canal du midi en vélo électrique, dormi dans des hôtels ou chambres d'hôtes Accueil vélo©, que de bonnes expériences avec nos vélos, très sécurisé de Toulouse à Agde »

Christiane,
voyageuse à vélo FRANCE

« Nous étions en route d'Avignon à Bordeaux en mai et presque uniquement en hébergement vélo. Tout s'est toujours bien passé. Nous avons été reçus amicalement partout et notre tandem a toujours trouvé une place »

Rolf,
voyageur à vélo
ALLEMAGNE

« Pour l'hébergeur, la marque Accueil vélo© est une mise en avant sur les sites dédiés, dans les guides spécialisés. Ce n'est pas négligeable puisque sur ces dernières années, pendant la saison touristique mon établissement avait au moins une nuitée par jour, réservée par des cyclistes. »

Les Conviv'hotes
CHARTRES,
Accueil Vélo©
depuis novembre 2013

« On est sur la grande traversée sur Massif central en VTT, ça a donc été une évidence de s'adapter à ce public »

Emile et Emmanuelle,
Gîtes Les terres de l'Aigue
PUY DE DÔME

« J'ai adhéré à ce label dès l'ouverture de mon établissement ; le cahier des charges correspond bien aux attentes des cyclistes soucieux de trouver des services : mettre son vélo en sécurité, pouvoir le nettoyer …avant une nouvelle étape. C'est aussi l'assurance de bénéficier d'une visibilité accrue sur les sites internet et guides papiers… »

Edith Morisset,
Gîte Le Plessis Pas Brunet. NORT-SUR-ERDRE

« En tant que camping installé sur un territoire vélo, adhérer au label nous a immédiatement semblé essentiel …cela nous permet d'accueillir au mieux les cyclistes …et de leur offrir les services nécessaires : abri, hébergement adapté en cas de mauvais temps, guides …référencé notre camping a aussi porté ses fruits puisqu'aujourd'hui nous recevons une clientèle de cyclistes de plus en plus nombreux. »

Véronique Molina,
Camping le Vallon
BONNIEUX EN LUBÉRON

En savoir plus

Intéressé ?

↗ Retrouvez les informations sur Accueil Vélo© sur le site de France Vélo Tourisme.

Contactez le référent Accueil Vélo© **de mon territoire :**

Via le formulaire national Accueil Vélo©

Directement :

Déjà plus de 10 000 labellisés !

Rejoignez la communauté Accueil Vélo©



soutenu par